

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:250007-2020:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire
2020/S 104-250007**

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Travaux

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, [2017/S 054-100223](#))

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
Adresse postale: Hôtel de Roquelaure — 246 boulevard Saint-Germain
Ville: Paris
Code postal: 75007
Pays: France
Courriel: vincent.fiaccabrino@developpement-durable.gouv.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

AO portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation et situées en métropole continentale

II.1.2) Code CPV principal

09300000 Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte:

L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité situées en métropole continentale qui utilisent les énergies renouvelables au sens de l'article L. 211-2 du code de l'énergie et dont une partie de la production est autoconsommée, et dont la puissance est comprise entre 100 et 500 kW. En vertu l'article L. 311-12 du code de l'énergie, les candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient d'un contrat de complément de rémunération.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

27/05/2020

VI.6) Référence de l'avis original

Numéro de l'avis au JO série S: [2017/S 054-100223](#)

Section VII: Modifications

VII.1) **Informations à rectifier ou à ajouter**

VII.1.2) **Texte à rectifier dans l'avis original**

VII.2) **Autres informations complémentaires:**

Un cahier des charges modificatif est disponible sur le site de la CRE (<http://www.cre.fr/documents/appelsdoffres>). Les dates des prochaines périodes de candidature ont été révisées. Des précisions sur les opérations d'autoconsommation collective étendue ont été ajoutées. Le paragraphe sur la compétitivité des offres a été modifié.